



**LABEL EUROPEEN D'EXCELLENCE EN MATIERE DE GOUVERNANCE  
ELOGE  
EDITION 2023 EN FRANCE**

**RAPPORT DES EXPERTS SUR LES DOSSIERS DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITES CANDIDATES  
ET LES VISITES DE TERRAIN**

<b>Ville candidate</b>	<b>Ville de MORNE A L'EAU</b>
<b>Noms et fonctions des experts</b>	<b>Bruno COOREN, Consultant, Transfrontiera.eu Olivier TERRIEN, Consultant, Consulting Territorial Europe/CTE</b>

**RESUME DES ELEMENTS CLES**

**Les pratiques managériales innovantes**

- Une volonté très claire des élus et des agents d'instaurer **un dialogue permanent avec les citoyens** et de développer la co-construction de tous les projets locaux
- **Des démarches de développement urbain innovantes** et respectueuses du développement durable (« Morne à l'Eau terre de résilience »)
- **Une volonté de créer des passerelles entre les générations** sur la question de l'héritage culturel
- Un effort de **préservation et de valorisation du patrimoine architectural local**
- **Un service municipal "Insertion et Jeunesse"** très impliqué
- **Un Centre Communal d'Action Social/CCAS** très actif, innovant et efficace dans le soutien qu'il apporte aux plus démunis malgré des moyens limités (personnes âgées et jeunes), avec un souci de co-construction des projets
- **Une identité locale partagée** et un sentiment d'appartenance des citoyens très fort
- **Un engagement européen !**

**Les projets innovants**

- **Un projet phare d'écoquartier « Cœur de Grippon »** aux multiples ramifications et des dispositifs associant des partenaires/acteurs territoriaux (Partenariat PVD Cœur de Grippon) et une Newsletter dédiée KAMO
- Des projets innovants et respectueux du développement durablement tel que la réintégration écologique et environnementale de l'**ancienne déchetterie de Morne-à-l'Eau dite de « Gédéon »** et sa transformation en Parc arboré
- Des projets majeurs tels que **la nouvelle médiathèque** et **la maison de quartier à Cocoyer**
- Un projet de musée sur **« Le Canal des Rotours »**.
- **Des concertations citoyennes** sur « l'évolution du climat et les risques climatiques à Morne-à-l'Eau », « la cause du changement climatique à Morne-à-l'Eau », « l'intérêt d'un écoquartier tel que Cœur de Grippon », « les moyens d'agir sur le climat à l'échelle locale à travers notamment la végétalisation »
- **Une Fabrique prospective** "Dans un monde en transition, être senior demain dans une petite ville"
- **Des conseils consultatifs** et des réunions avec les jeunes, les femmes, les retraités, les résidents étrangers à l'échelle de la commune et de ses quartiers
- **Une Maison de projet PVD/Petite Ville de Demain** avec un Ambassadeur
- **Un projet de plateforme écocitoyenne**



- **Un Conseil citoyen, un contrat de rue** et un projet de budget participatif
- Un schéma de **redynamisation du Centre-Bourg**
- Une participation de la collectivité au **réseau URBACT CityMobilNet**

### **Les points à renforcer**

- La **diversité des outils participatifs** utilisés
- La **diversité des publics impliqués** dans les démarches de concertation et en particulier les jeunes, les actifs et les plus démunis
- Les mécanismes de **mesure de l'action publique** (cadre de performance/tableaux de bord par politique publique)
- La **mesure de l'impact des dispositifs participatifs** sur les services et sur le territoire de la Ville
- L'**accès aux services publics sur l'ensemble du territoire** de Morne-à-l'Eau (différents micro-hameaux/implantations) et pas seulement dans le centre-ville
- **Renforcer la lutte contre la fracture numérique** au sein de la population à travers par exemple la mise à disposition d'outils dans les lieux d'accueil du public et la mise en place de formation
- **Une sensibilisation/formation à l'éthique des élus et des agents à travers des mesures de prévention spécifiques de la corruption**, en dépit d'une situation actuelle favorable (formations régulières, possible Code de déontologie et Commission éthique des élus)

### **1. Données de base sur la ville candidate, appréciation générale sur le dossier et la visite de terrain**

La Ville de Morne-à-l'Eau a une population de 16 223 habitants. Elle emploie 365 agents. Son Maire, Jean BARDEIL, est en fonction depuis 2020. Le budget de fonctionnement de la commune s'élève à environ 21, 4 millions d'Euros. La ville est membre de la Communauté d'Agglomération de Nord Grande Terre, composée de 5 communes.

Le dossier de candidature a été déposé par la ville de Morne-à-l'Eau en novembre 2022. Il est considéré comme complet.

#### **1.1 Les outils du Label : grille d'évaluation, questionnaires citoyens et questionnaires élus**

##### **a) Grille d'autoévaluation et documentation**

La grille d'autoévaluation a été remplie avec soin par plusieurs responsables des services de la collectivité et sa direction générale, sous la coordination du Manager de projet Petites Villes de demain/PVD, dont la contribution a été décisive. La plupart des principes et sous-items sont illustrés par divers exemples d'action de la collectivité. Les éléments manquants ont pu être clarifiés lors de la visite de terrain. L'appréciation d'ensemble du questionnaire est en moyenne un peu au-dessus de la note 3 ("assez approprié").

##### **b) Questionnaire Citoyens**

**9 RÉPONSES**, 77, 8 % d'Hommes, 22, 2 % de femmes, 50 à 70 ans, 33 % de salariés du secteur public / 22 % du secteur privé. Avis globalement positif.

L'enquête a été diffusé dans les services municipaux ouverts au public et dans les commerces de la ville. Toutefois, les citoyens ont dans l'ensemble trouvé le questionnaire difficile à comprendre, voir indigeste d'où le faible nombre de réponses. L'échange avec le panel de citoyens, rencontrés pendant la visite de terrain, a néanmoins permis de compléter les résultats du questionnaire transmis par la ville. Les deux sources permettent de percevoir clairement que la population juge globalement favorablement l'engagement, la gestion et les résultats de la ville de Morne-à-l'Eau, malgré une marge de progression conséquente.



### c) Questionnaire Elus :

**3 REPONSES**, dont 1 élu d'opposition, 2 femmes et 1 homme, Membres des Commissions municipales Affaires sociales, Ressources humains et Sport/Culture, entre 66 et 71 ans. Pour l'ensemble des principes, les notes oscillent entre 2,5 et 3,5.

Le questionnaire Elu a été diffusé à l'ensemble des élus communautaires de Morne-à-l'Eau, et non à l'ensemble des élus municipaux, d'où peut-être le faible nombre de réponses. Toutefois, l'échange avec les élus de la ville à l'occasion de la visite de terrain a permis, comme avec les citoyens, de se faire une idée claire du ressenti des élus à savoir une appréciation globale de la gestion municipale très axée sur le dialogue et la transparence avec les différents acteurs du territoire. La nouvelle majorité en poste depuis 2020 souhaite, selon ses propres mots, faire de Morne-à-l'Eau « une ville crédible ».

#### 1.2 Visite sur site

La visite s'est tenue **les jeudi 23 février et vendredi 24 février 2023**. Le programme figure en annexe.

##### Rencontre avec les lycéens de la Ville et leurs enseignants (Section Prépa Sciences Po Paris)

Les échanges, très riches et de qualité, ont porté sur le Label ELOGE et ses 12 principes de bonne gouvernance au niveau local. Les élèves ont manifesté un grand intérêt pour cet outil et la démarche en tant que telle. Ils ont posé de nombreuses questions. Les débats ont également permis d'apporter des clarifications sur les missions distinctes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, et sur l'importance de la participation citoyenne, notamment des jeunes, aux affaires publiques locales.

##### Rencontre avec un panel de citoyens et d'agents de la Ville (Médiateur de la Ville, le Chef de projet Cœur de Grippon, une représentante du CCAS, un professeur de collège, un demandeur d'emploi/jeune entrepreneur, des citoyens qui s'intéressent tout simplement à la Ville).

Le Label ELOGE est très pertinent pour Morne-à-l'Eau car la consultation des citoyens est au cœur de son fonctionnement. La Ville s'efforce de veiller à ce que tous ses administrés, dans leur diversité, puissent s'exprimer avec franchise et objectivité sur son action et exprimer leurs attentes.

En termes de services, la Ville de Morne-à-l'Eau est considérée comme une ville de campagne avec un territoire très vaste, composé de différents micro-hameaux. La répartition équitable des services est donc un vrai enjeu, notamment en termes de transport lequel est assuré par la Communauté d'Agglomération dont Morne-à-l'Eau dépend. Il y a donc une très forte diversité territoriale. La question de l'accessibilité aux services publics est donc une priorité pour l'actuelle majorité municipale.

Un projet de Maison de quartier sur le territoire prioritaire dit de Cocoyer est en réflexion. Une consultation est en cours avec les habitants du quartier, qui est située en centre-ville, à proximité de la Mairie, notamment les jeunes. Il s'agit d'un quartier défavorisé avec des problèmes de délinquance et d'exclusion. La ville souhaite coconstruire avec les jeunes. Toutefois, les uns et les autres doivent apprendre à se connaître et se mettre d'accord sur les objectifs à atteindre, d'où le rôle essentiel du médiateur missionné par la Ville. Les jeunes souhaiteraient que la Ville soit plus réactive et la Ville souhaiterait que ces derniers soient de leur côté plus précis sur leur attentes (avec des objectifs SMART) et à l'écoute.

Un projet écrit serait pour cela utile, notamment dans la perspective d'une levée de fonds. Pour la Ville, les citoyens doivent être des acteurs et pas seulement des consommateurs de la vie municipale. Néanmoins, le principe de réalité est difficile à comprendre pour les citoyens. Ainsi, un Etablissement de Vie Sociale/EVS figure parmi les options envisagées, ce dont les jeunes ne veulent. Il faut encore un dialogue approfondi entre élus, agents et jeunes, continuer à débattre sans forcer et ne pas imposer un choix municipal. Le Service Jeunesse et Insertion de la Ville joue pour cela un rôle clé dans le processus de dialogue. Selon le médiateur, ce qui doit primer c'est le projet et ses objectifs et non le nom qu'il portera.



Ce service propose, entre autres, des formations aux jeunes de la Ville qui souhaitent créer leur entreprise et les mets en relations avec différents services de l'Etat pouvant les aider. Le Service est également en contact avec la CAF/Caisse d'Allocations Familiales qui gère la Convention Territoriale Globale. Selon les jeunes, la Ville devrait également soutenir la création d'un Espace de coworking.

Rencontre avec des agents de la Ville (DGS Adjoint, Chef de projet PVD, Médiateur, Directrice CCAS, Responsable Lecture publique, Directrice aménagement et territoire etc.)

Après une présentation de la Ville et de son territoire, un temps d'échanges denses avec l'équipe de direction nous a permis d'approfondir notre compréhension de l'action municipale et de ses modes de gouvernance et de pilotage technique.

La Ville dispose de services municipaux dédiés à la vie collective, à la culture, au sport, à l'éducation, à la jeunesse, à l'insertion (créé en 2013) et à la vie associative. Une nouvelle démarche de soutien à la vie associative est d'ailleurs en développement avec le soutien de associations de la ville avec, dans un premier, une phase d'écoute. Toutefois, la ville manque de moyens et de bénévoles.

Il faut approfondir les attentes et les propositions des Associations à l'occasion de différents Ateliers. Différentes thématiques sont ainsi abordées. La ville compte 60 associations actives dans divers domaines. Un Comité de pilotage a pour cela été créé, en septembre 2021, avec la fixation d'objectifs spécifiques. Une Newsletter, un Annuaire des Associations, un programme unique d'actions proposées par les différentes associations ont également vu le jour. Ce programme commun a été développé par le biais de différentes réunions avec les Associations qui bénéficient d'un accompagnement spécifique.

A Morne-à-l'Eau, le périscolaire jusque-là géré par la Ville, va être transféré à une Association par le biais d'un Appel à projet. 2 ou 3 Associations de la Ville, telle que celle dite de l'Etoile, qui gère différents pôles dont le football, dispose de salariés mais la plupart fonctionnent grâce à des bénévoles.

Les enfants de Morne-à-l'Eau ont également été consultés au sujet de l'aménagement du Quartier du Vieux Bourg, notamment par le biais de l'Association Etoile. La Ville ne peut envisager un tel projet sans consulter ses administrés. Il s'agissait de la 1<sup>ère</sup> consultation citoyenne de ce type organisée à Morne-à-l'Eau. Ce quartier est essentiel pour la Ville donc il faut développer un langage commun.

Une Fête « Héritage et transmission » est également organisée chaque année par la Ville en collaboration avec les différentes associations. L'implication des jeunes est pour la ville un véritable enjeu d'où l'importance du projet de la Maison de quartier ou Maison des jeunes à Cocoyer en réflexion. La majeure partie de la population de Morne-à-l'Eau a entre 45 et 70 ans.

Des remises de prix aux bénévoles, aussi bien des hommes que des femmes, sont également régulièrement organisées par la Ville pour les remercier pour leur investissement. La valorisation de l'engagement citoyen est également très importante pour la majorité actuelle.

Un village citoyen va également être créé au sein de l'écoquartier Cœur de Grippon. La concertation a débuté en 2019 avec différents projets d'aménagement en réflexion. Les habitants de Morne-à-l'Eau sont très attachés à leur commune (fort sentiment d'appropriation locale).

Pour la Municipalité, il est nécessaire de redynamiser la ville notamment suite à la fermeture de l'Usine de canne à sucre de la Blanchetterie et d'initier de nouveaux projets notamment par le biais du dispositif Petite Ville de Demain/PVD. Les citoyens sont, pour certains, nostalgiques de la Ville d'avant. Le projet d'écoquartier Cœur de Grippon fait l'objet de nombreuses consultations dans le cadre des études pré-opérationnelles. C'est également le cas du projet de médiathèque en réflexion.



Les femmes jouent un rôle important dans la concertation sur ce type de projets. Elles débriefent avec leurs maris à l'issue de concertation. Les réunions organisées au Port de pêche rencontrent entre autres beaucoup de succès. De nombreuses réunions de concertation sont délocalisées dans les Quartiers.

Le questionnaire citoyen du Label ELOGE a été diffusé, via le Manager de commerce, et déposé chez les commerçants. Une version était également disponible en ligne et WhatsApp. Ce dernier a toutefois été jugé par de nombreux citoyens comme trop complexes et indigeste, donc difficile à lire et à comprendre. De plus, la période estivale de diffusion a été jugée comme très inadaptée.

Tout comme l'ensemble de la Guadeloupe, la Ville de Morne-à-l'Eau se caractérise par une fracture numérique très marquée. En Guadeloupe, seuls ont 11 % des foyers sont raccordés à la fibre (24 % en métropole). A Morne-à-l'Eau, seule 30 % de la population a accès à internet et dispose des équipements informatiques adéquates. Une zone WIFI en libre accès a été installée en centre-ville à proximité de la Mairie ainsi que dans les maisons de quartiers de la Commune pour tenter de pallier à cette réalité.

Il est difficile de diffuser des informations sur les actions communales aux citoyens car ces derniers ne consultent pas les procès verbaux/PV des conseils municipaux. Ils ont souvent une fausse perception de l'action municipale et en particulier de la gestion des finances publiques, alors même que les rapports démontrent que la Ville est pourtant bien gérée. Les citoyens n'ont pas le réflexe d'aller chercher l'information.

Ainsi, un bon nombre d'entre eux, s'avèrent plus consommateurs qu'acteurs de la vie de la commune. Il est donc difficile pour la ville de développer, pour l'heure, une véritable co-production citoyenne des actions publiques locales, et notamment leur co-mise en œuvre, car, pour les citoyens, « l'acteur public est celui qui fait tout ». Pourtant, pour la Ville, les citoyens doivent être moteur avec les élus et agents territoriaux. Morne-à-l'Eau est aussi une terre de résilience et certains habitants veulent aussi "casser les codes".

Rencontre avec les élus du Conseil Municipal de Morne-à-l'Eau (pilotee par la 1<sup>ère</sup> Adjointe, Sandra MANETTE, avec la participation de plusieurs adjoints en charge notamment des personnes âgées)

Il y a 3 grands projets d'aménagement en cours à Morne-à-l'Eau, dont celui de l'écoquartier dit « Cœur de Grippon ».

La nouvelle majorité municipale élue en 2020, et dont beaucoup de membres sont issus de la société civile, souhaite changer la vision et le mode de gouvernance à Morne-à-l'Eau. La relation avec les citoyens a de fait changé, avec pour objectif de faire avec la population et donc de créer une nouvelle dynamique, ce que la population ressent. De nouvelles méthodes de travail avec les agents et les élus ont ainsi été développées et pour l'heure la confiance règne. Morne-à-l'Eau est une petite commune et tout le monde se connaît.

Le recrutement de Chargé de projet PVD démontre la volonté de la municipalité de faire autrement. Il joue un rôle clé dans le nouvel aménagement de la Ville et dans les contacts avec les citoyens. Il est en effet difficile de faire au comprendre aux habitants le fonctionnement de la municipalité et de l'action publique en général. C'est pour cela que la majorité actuelle, qui est soudée, s'efforce d'aller en permanence au contact des citoyens. Il est toutefois difficile de satisfaire tout le monde malgré toutes les consultations, surtout dans un contexte global de désaffection des citoyens pour les affaires publiques. La Ville et son conseil municipal s'efforcent donc d'expliquer le pourquoi du comment aux citoyens et de les écouter afin de mieux cibler ses actions. Pour eux, les habitants disposent d'une expérience et d'une expertise qui sont essentiels et qu'il faut mettre à profit dans l'intérêt général.

Dans cette perspective, les agents municipaux sillonnent la ville en permanence. Idem pour les élus de quartier qui sont très présents sur le terrain et s'efforcent en permanence de dialoguer et d'expliquer aux administrés le rôle et le fonctionnement de la municipalité. Il y a donc une persévérance dans le dialogue notamment avec les jeunes, même s'il est difficile. Ainsi tous les sujets peuvent être débattus avec les citoyens y compris l'insécurité ou les choix en termes de sobriété énergétique ou même les finances publiques. Celles-ci sont abordées, à l'occasion de réunions publiques, afin d'informer les citoyens sur ce qui est faisable ou pas mais aussi développer chez eux la notion d'intérêt général. Le Maire



de Morne-à-l'Eau est également très attentif à l'intégration des jeunes dans le débat. Tous les élus de la majorité sont très engagés dans le domaine associatif. Le maire est également Président de la Mission locale.

L'évaluation par les citoyens des projets de la commune s'opère à travers la maison de projets qui est en soi une forme d'évaluation. La communauté d'agglomération dont dépend Morne-à-l'Eau développe également plusieurs projets en matière de transport et de gestion des ordures ménagères. Une enquête d'évaluation de ces deux services devrait prochainement être lancée par l'intercommunalité.

Pour la majorité municipale, l'élection ne doit pas être le seul mode d'évaluation des politiques et des services publics locaux. Pour cela, il faut développer des consultations citoyennes en amont et en aval des projets, si nécessaire avec l'appui de cabinets extérieurs spécialistes de l'évaluation, sachant qu'à ce jour, la municipalité ne dispose pas d'une direction de l'évaluation proprement dite, sauf dans le cadre du projet PVD. Il n'y pas à ce jour ce dispositif plus structuré avec, par exemple, l'usage de tableaux de bord ou encore des commissions citoyennes d'évaluation.

L'éthique est pour la majorité actuelle un sujet essentiel. Les élus ont bénéficié, en début de mandat et à la demande du Maire, d'une formation sur le sujet. Toutefois, aucun code de déontologie n'a à ce jour été développé et il n'y pas non plus de commission d'éthique ou de dispositif de lanceurs d'alerte aussi bien parmi les agents que les élus. Toutefois, le Maire reste très vigilant et attentif à tout dérapage possible, notamment en matière de finances et de marchés publics. Sur le plan du personnel, la direction des ressources humaines/DRH s'efforce de recruter des agents de haut niveau et donc si nécessaire d'aller recruter ailleurs. Il y a à ce jour 350 agents municipaux, fonctionnaires et contractuels.

Les actions en termes de développement durable se concentrent sur les deux opérations en cours Cœur de Grippon et Cœurs de ville. Il y a aussi un projet de réhabilitation du quartier du Vieux Bourg afin notamment de conserver et de valoriser le village de pêcheurs. L'objectif est de redynamiser le centre-ville de Morne-à-l'Eau et de réhabiliter le bâti ancien tout en repensant le mode de construction des nouveaux bâtiments (moins de consommation et plus de ventilation). La majorité municipale souhaite également que les jeunes qui fréquentent les deux lycées de la Ville s'approprient la maison de projets. Leur opinion est essentielle. De nombreux débats sont dans ce cadre notamment organisés sur les questions de développement durable, de sobriété énergétique et de consommation énergétique.

La mise en place de la maison de projets a notamment été très appréciée. Pour la majorité actuelle, les citoyens sont exigeants mais « il faut les satisfaire comme on peut, pas comme on veut ».

Une attention particulière est portée aux personnes âgées. Différentes activités leurs sont proposées et des conseils leur sont prodigués afin qu'ils puissent créer leur propre association.

Un projet de rénovation de l'église de la commune est également en réflexion. Un Groupe de citoyens chargés du suivi du projet a pour cela été créé. Un procédé similaire a été lancé dans la perspective de la construction de la médiathèque. Toutefois, Morne-à-l'Eau doit faire face à un vieillissement de sa population et à une crise du bénévolat. Bien que le tissu associatif soit aujourd'hui très développé, véritable poumon de la commune, il y a un risque qu'à long terme, il se fragilise car il y a de moins en moins de bénévoles au fil des années.

Le lancement d'un budget participatif est également en réflexion et un benchmark des pratiques d'autres villes en la matière en cours, aussi bien dans l'Hexagone que dans d'autres pays. Pour l'heure, la priorité est donnée à la restructuration des services.

La situation financière de la ville est pour l'heure tendue et sous contrôle de la cour des comptes. La majorité est donc extrêmement prudente sur les emprunts que la Ville peut contracter. Elle est vigilante car elle ne veut pas être surendettée. Si emprunt il y a, il concernera exclusivement l'investissement et non le fonctionnement de la municipalité, dans le respect du Code des collectivités territoriales. Par ailleurs, il se fera en toute transparence avec les citoyens, avec l'appui d'experts si nécessaire. Morne-à-l'Eau se doit d'être crédible aux yeux des citoyens

Des rencontres sont aussi organisées avec les jeunes de la Cellule Insertion et formation.



## Rencontre en ligne avec Claire CECILIA, Directrice du CCAS de Morne-à-l'Eau.

Le CCAS est un établissement public local qui a son budget propre mais qui est fortement soutenu par la Ville de Morne-à-l'Eau (95 % des subventions totales). Il est présidé par le Maire. Son personnel, composé de 5 agents dont la Directrice, est également géré par la commune. Leur moyenne d'âge est 61 ans. Toutefois, il n'y a pas de déclinaisons officielles des actions de la ville au niveau du CCAS. La proximité est toutefois très forte.

Le CCAS fonctionne pour l'heure a minima en l'absence de travailleur social. La Directrice est arrivée en 2013 et aucun recrutement n'a eu lieu depuis. La Directrice assure à la fois le management de l'équipe, le développement de la Stratégie et l'action opérationnelle. Le travail du CCAS est reconnu mais insuffisant au regard des besoins de la population de Morne-à-l'Eau. Malgré tout, le CCAS fait de son mieux pour qu'un maximum de personnes en difficulté puissent bénéficier de ses services, bien que son personnel soit pour le moment purement administratif, excepté la Directrice. A l'heure d'aujourd'hui, 850 familles/ménages ou personnes vivant seules bénéficient d'un accompagnement du CCAS. Toutes habitent Morne-à-l'Eau. Le CCAS manque de moyens et la Ville en est bien consciente. D'autres CCAS des communes du secteur sont confrontés aux mêmes difficultés.

De fait, les journées de travail de la Directrice sont chargées et longues. En 2015, donc peu de temps après son arrivée la Directrice a réalisé une analyse des besoins sociaux de la commune. Cette analyse s'est faite en concertation avec les Associations et les habitants. 30 personnes ont au total été impliquées dans le processus incluant de nombreux bénéficiaires. Différents ateliers ont été organisés avec l'appui technique d'un cabinet d'experts. Le processus a duré une année. Les conclusions ont été présentées au Conseil Municipal de la Ville et aux habitants à l'occasion de plusieurs sessions de restitution. Il ressort de cette analyse les points suivantes : le niveau des diplômes des jeunes de Morne-à-l'Eau est moins élevé qu'au niveau de la Guadeloupe, il y a un grand nombre de familles monoparentales, la population vieillissante est concentrée dans le centre-ville, les personnes ont dans l'ensemble des revenus très faibles (minimum vieillesse), le nombre de médecins et de spécialistes installés sur la commune est très faible, le centre-ville est très accidentogène pour les personnes âgées à mobilité réduite, le tissu associatif est très riche, les habitants dans les besoins ont du mal à obtenir des informations sur les services proposés par le CCAS.

Le CCAS de Morne-à-l'Eau a donc développé des flyers pour mieux informer les habitants. Une fiche signalétique que les demandeurs peuvent compléter a également été créée et mise à disposition dans les différents services de la Ville ouverts au public, mais aussi chez les médecins de la ville. Ces derniers sont aussi invités à signaler au CCAS les personnes isolées et en difficulté, notamment âgées, qu'il pourrait rencontrer. Une fois la fiche transmise au CCAS un plan d'action personnalisé est ensuite discuté avec le bénéficiaire et mis en œuvre, si nécessaire, avec le soutien du Conseil départemental. Par ailleurs, la Directrice du CCAS contribue à l'animation d'un centre de vaccination en coopération avec des médecins et des infirmières.

Un des enjeux concerne aussi la formation des agents administratifs du CCAS sur des missions d'éducateur social, qui s'avère très difficile. Avant 2013 et l'arrivée de l'actuelle Directrice, les agents du CCAS n'avaient aucune obligation de résultats. Depuis, leurs missions ont été spécifiées avec des résultats à atteindre et les agents ont notamment contribué à la réalisation d'un guide à l'attention des bénéficiaires afin de savoir qui fait quoi. Toutefois, la plupart des agents du CCAS sont réticents à aller en formation, ne voyant pas l'intérêt de se former. Néanmoins, les évaluations du CCAS par les bénéficiaires sont globalement positives, bien qu'elles soient peu nombreuses en raison d'un manque de personnel. Il est notamment difficile pour le CCAS de rentrer en contact avec les jeunes, notamment depuis que la Mission locale n'est plus située dans ses locaux.

A l'inverse, le CCAS a des liens très étroits avec les jeunes parents notamment en ce qui concerne la co-construction d'activités diverses. Le CCAS collabore en particulier avec l'Association « Les bras ouverts » sur les questions de coparentalité. Différents projets sont coconstruits notamment sur la sécurité alimentaire en coopération avec la Banque alimentaire, dont le public est composé de nombreux bénéficiaires du RSA. Le contenu des paniers repas a ainsi été repensé avec les bénéficiaires et les agriculteurs, et des fruits et légumes ont été ajoutés. Des sessions sur le thème « Comment mieux manger ? » et « Comment manger sainement en dépensant moins ? » sont aussi organisées avec le soutien d'un Conseiller économie sociale et solidaire de la municipalité. Des parcelles de terrain ont également été à la mise à la disposition des bénéficiaires du CCAS, par la Ville, afin de créer un jardin partagé géré par une association.



Par ailleurs, le CCAS est en contact régulier avec la Commission Affaires sociales de la municipalité de Morne-à-l'Eau. Le CCAS contribue également à la réflexion en cours sur la création d'une Maison de santé et à l'élaboration d'un contrat local de santé qui nécessitent la mobilisation de tous les partenaires. La Directrice du CCAS est également favorable au projet de création d'une Maison des jeunes dans le quartier de Cocoyer car, selon elle, ceci facilitera les contacts. Parmi les autres quartiers sensibles de la Ville, il y a le Quartier dit « Rousseau ». Ce dernier dispose d'une Maison de quartier qui pourrait également être réhabilitée. Pour la Directrice du CCAS, la participation citoyenne, « c'est tirer profit des idées des citoyens et faire avec eux ». Une telle démarche favorise selon elle les innovations et la population se sent utile et valorisée.

## **2. Commentaires par principe**

### **1. Participation, représentation, élections conformes au droit (note auto-évaluation :3,6/4) – (note moyenne des citoyens 2,8/4)**

La consultation des documents fournis ainsi que les échanges sur site démontrent que la ville est très attachée à la démocratie participative depuis l'arrivée aux affaires de l'actuel Maire et se nouvelles équipes. Les résultats de la grille d'évaluation sur ce principe s'échelonnent de 3,2 à 4.

### **2. Réactivité (note auto-évaluation : 3, 1/4) – (note des citoyens : 2,7/4)**

L'analyse du dossier et les échanges avec les cadres de la ville de Morne-à-l'Eau ont renforcé notre perception d'un principe qui est approprié même si des améliorations sont jugés encore nécessaires, en particulier en ce qui concerne son soutien au CCAS, dont les moyens, qui dépendent en grande partie de la Ville, sont très limités et ne permettent de répondre pleinement aux besoins des bénéficiaires. Les résultats sur ce principe sur la grille d'évaluation s'échelonnent de 2 à 4.

### **3. Efficacité et efficience (note moyenne auto-évaluation : 3,1/4) – (note moyenne des citoyens : 3/4)**

L'analyse des évaluations et la lecture des documents et informations relatives à ce principe, obtenu lors de la visite de terrain convergent vers une bonne appropriation de ce principe par la municipalité. Des efforts très nets sont consentis et la Ville souhaite clairement aller plus loin en la matière. La ville souhaite développer des mécanismes détaillés d'évaluation de la performance même si le niveau de pratique constaté est déjà de qualité, notamment à travers, parfois, des consultations très poussées.



#### **4. Ouverture et transparence (note auto-évaluation : 3,8/4) – (note des citoyens : 3,2/4)**

Au regard des éléments collectés, il nous apparaît que la ville candidate s'inscrit complètement dans les cadres légaux en termes d'ouverture et de transparence de ses services. Le Maire, les élus de sa majorité et ses services sont très attachés au dialogue « permanent » et à la notion de résultats de l'action publique locale. Des efforts sont donc consentis pour expliquer aux administrés de Morne-à-l'Eau, ce que fait la municipalité, quel est l'impact de ses actions sur leur vie quotidienne et donc comment l'argent public est utilisé.

#### **5. Etat de droit (note moyenne auto-évaluation : 2,75/4 – (note moyenne des citoyens : 2,8/4)**

Au regard des documents et pratiques observées, en cohérence avec l'autoévaluation, on perçoit bien la bonne appropriation de ce principe par la ville de Morne-à-l'Eau. Les perceptions des citoyens et des élus convergent.

#### **6. Comportement éthique (note auto-évaluation : 4/4 – (note des citoyens : 2/4)**

Les notes issues de l'auto-évaluation, complétée par la perception des citoyens et de élus au travers des deux enquêtes, tendent à situer la performance au-dessus de 3, confirmant la bonne appropriation de ce principe. Manifestement, le Maire est vigilant et l'esprit de corps au sein de la majorité fait que la thématique est prise très au sérieux, malgré l'absence de dispositifs spécifiques tels que un code de déontologie ou une commission éthique, mise à part les formations dispensées aux élus.

#### **7. Compétences et capacités (note auto-évaluation : 2,8/4) – (note des citoyens : 2,5/4)**

L'appropriation de ce principe est à notre sens un domaine de la collectivité, en progrès, malgré les faiblesses. Les agents rencontrés sont tous très compétentes et très motivés, malgré parfois les moyens limités dont ils disposent. Un partage de pratique et d'expériences avec d'autres collectivités serait toutefois souhaitable et bénéfique, notamment dans le cadre du réseau de collectivités françaises et européennes labélisées développé par le Conseil de l'Europe.

#### **8. L'innovation et l'ouverture d'esprit face au changement (note moyenne auto-évaluation : 3,6/4) – (note moyenne des citoyens : 2,8/4)**

Au regard de ces éléments nous considérons que le principe est approprié.

#### **9. Durabilité et orientation à long terme (note moyenne auto-évaluation : 3,4/4) – (note moyenne des citoyens : 3,2/4)**

Ce principe de durabilité et le long terme peut être considéré comme bien approprié par la commune, voire très approprié au regard des projets en cours et planifiés à moyen et long terme. Parmi les documents fournis, on peut citer l'Agenda 21 local, le PLU (obligation), le plan d'Ecoquartier Cœur de Grippon, 6 newsletters KAMO dédiées à ce projet, une présentation des travaux du COPIL Petite Ville de Demain/PVD, un schéma de redynamisation du Centre-Bourg de Morne-à-l'Eau. Parmi les autres projets phares de la Ville, nous pouvons citer la réhabilitation écologique de l'ancienne déchetterie dite de « Gédéon » et sa transformation dans un parc paysagé à destination du public, et notamment des familles avec une dimension pédagogique, et un objectif de sensibilisation notamment des plus jeunes aux enjeux du développement durable et en particulier du recyclage.

#### **10. Une gestion financière saine (note moyenne auto-évaluation : 2,9/4) – (note moyenne des citoyens : 2,3/4) -**

L'autoévaluation de la ville au regard de ce principe est élevée, dans la fourchette haute de niveau 2 à 3. Les résultats de l'enquête Elus et Citoyens vont dans le même sens. La commune et ses services (Espeglija et Caisses des écoles) fait régulièrement l'objet d'Audit dont les résultats sont satisfaisants.





### **11. Droits de l'homme, diversité culturelle et cohésion sociale (note moyenne auto-évaluation : 2,8/4) – (note moyenne des citoyens : 3/4)**

Au regard des différents documents remis, force est de constater que la ville de Morne-à-l'Eau attache une attention toute particulière à la défense des droits de l'Homme, à la diversité culturelle et à la cohésion sociale sur son territoire. La ville est notamment très attachée au passage de mémoire entre les générations notamment eu égard à l'histoire de son territoire (Projet de musée sur le Canal des Rotours) et de la Guadeloupe en général.

Plusieurs actions sont aussi menées et en projet afin de prendre en compte l'avis et les besoins des plus démunis (ex : Projet de Maison de quartier à Cocoyer). Toutefois, un point faible demeure. Les faibles moyens et donc la capacité d'action limitée du CCAS alors même que bon nombre d'habitants de la Commune sont dans le besoin, en particulier les personnes âgées et les plus jeunes.

### **12. Obligation de rendre des comptes - (note moyenne auto-évaluation : 2,6/4) – (note moyenne des citoyens : 2,8/4)**

Au regard des éléments collectés, il nous apparaît que la ville candidate s'inscrit dans les cadres légaux au regard de ce principe.

## **3. Avis sur l'octroi ou non du Label ELOGE**

**Au regard des résultats constatés et des échanges et observations sur site aussi bien sur les projets en cours qu'en projet, la ville de Morne-à-l'Eau peut, de notre point de vue, se voir octroyer légitimement le label ELOGE.**

## **4. Suggestions d'amélioration**

**Principe 1** : Participation citoyenne

La création d'un Conseil de jeunes et l'usage d'un dispositif type « Budget participatif » pourraient, entre autres, s'avérer utile pour faciliter et encourager l'engagement des citoyens.

Les personnes âgées sont consultées mais pourraient être mieux prises en compte à travers des dispositifs spécifiques tels qu'un conseil des aînés qui pourrait organiser des réunions sur divers sujets ou des foyers club visités régulièrement par les élus et les agents la commune. ;

La notion de « biens communs » ou de « partage de l'espace public », complémentaire de celle de responsabilité partagée, pourrait être encore plus encouragée/promue par la Municipalité. Le sujet est difficile à aborder avec les citoyens mais la réflexion progresse (exemples de bonnes pratiques : Esparraguera/Catalogne ou Malaga/Andalousie en Espagne).

Dans cette perspective, la Ville de Morne-à-l'Eau pourrait aussi faire usage des outils participatifs développés par le Conseil de l'Europe et son Centre d'Expertise pour la Bonne Gouvernance : <https://www.coe.int/en/web/good-governance/toolkits>



### **Principe 6** : Comportement éthique.

La ville pourrait s'inspirer des travaux et outils du Conseil de l'Europe dans la perspective de développer **une charte de l'élu** (Code d'éthique des élus locaux du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux et Benchmark/Grille de référence sur l'éthique du Centre d'Expertise sur la Bonne Gouvernance/DGII Démocratie du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/en/web/good-governance/toolkits>).

**Le Code de conduite européen relatif à l'intégrité politique des élus locaux a été adopté en 1999.** Il a pour but de consolider les rapports entre les citoyens et la classe politique locale et régionale en énonçant le plan européen des principes éthiques qui ont été approuvés par les représentants des élus territoriaux de l'Europe. Le Congrès invite les gouvernements nationaux et les associations nationales des pouvoirs locaux et régionaux des Etats membres à développer ces normes et ces principes dans leur législation et dans des codes déontologiques.

**Le Benchmark/Grille de référence sur l'éthique** publique aide pour sa part les collectivités territoriales à évaluer, assurer et améliorer l'éthique publique là où cela est approprié.

La création d'**un Code de déontologie**, d'**une Commission d'éthique** avec un élu référent, voir la mise en place d'**un dispositif de lanceurs d'alertes**, pourraient s'avérer utile aussi bien pour les élus que pour les agents, comme l'a fait par exemple la Ville de Strasbourg et envisage de le faire la Ville de Sceaux.

### **Principe 9** : Durabilité et orientation à long terme :

Compte tenu de la prégnance des préoccupations relatives au développement durable, on peut constater que le site internet de la ville pourrait peut-être mieux mettre en valeur les efforts et réflexions engagés par la ville. Une préconisation d'une meilleure communication sur ces sujets pourrait être formulée.



## ANNEXE

### Programme de la visite des experts ELOGE Morne-à-l'Eau – Guadeloupe Jedi 23 et vendredi 24 Février 2023

#### **Jedi 23 février 2023 (à la demande de la Ville de Morne-à-l'Eau)**

##### 10h00 – 12h00 : Rencontre Lycée Faustin Fléret

- Brève introduction « Ville de Morne-à-l'Eau »: la candidature au Label
- Présentation des experts : rôle et mission du conseil de l'Europe / Focus Label ELOGE

##### 18h00 : Rencontre citoyens au Marché aux Vivres

---

#### **Vendredi 24 février 2023**

##### 8h30 : Rencontre Techniciens et Administratifs - DAT-ST, Poste de Commandement

- Introduction/ Présentation des experts
- Présentation de la Ville : la candidature au Label
- Lecture des pièces justificatives
- Approfondissement des principes (4.5.6.7.11)

##### 10h30 : Visite de terrain – projets marquants Label ELOGE

- Visite de l'EcoQuartier Cœur de Grippon (La Maison du Projet PVD Cœur de Grippon, Marché aux Vivres...etc.).
- Visite du site de Gédéon
- Visite de Vieux Bourg (AEU) et de la Plage de Babin

##### 13h00 : Déjeuner Vieux Bourg

##### 16h00 : Rencontres Elus – Bureau Municipal élargi

- Présentation des experts : Le Conseil de l'Europe et le Label ELOGE
- Echange avec les élus

